

SOMMAIRE

NOAILLAN

Édito du Maire

P 1

Budget

P 2

Projets d'investissements
2010

Vallée du Ciron

P 3

Deux nouveaux venus...

Informations pratiques

Citoyenneté

Tranches de vie

P 4

Vie associative

P 5

Foyer Rural

École

Noms de rue

P 6

Les quads

Travaux de la station

Travaux connexes

Tous au numérique

Au sujet des moustiques

P 7

NOAILLAN - C D C

Un projet photovoltaïque

Les jeunes bientôt en
vacances

P 8



EDITO DU MAIRE

Il court, il court le temps.

Nous voici presque au seuil de l'été et les enfants sentent déjà l'excitation des kermesses et des spectacles de fin d'année.

Pour l'équipe municipale, c'est plutôt la frénésie des dossiers : ceux à constituer pour nos prochains projets d'investissement et ceux en cours pour s'assurer qu'ils soient menés à bien.

Dans les pages de ce bulletin nous tentons de faire le point sur l'ensemble de ces chantiers présents et à venir.

Nos projets s'adaptent à nos besoins et s'orientent à présent vers le lien social.

La maison de la citoyenneté et du lien social est un projet qui nous tient particulièrement à cœur, avec ses deux points d'accueil (salle bibliothèque avec point internet et salle dédiée aux jeunes).

Le dossier CAB (Convention d'Aménagement du Bourg) en sommeil depuis le début de notre mandat est relancé.

Notre situation financière saine et les excédents de fonctionnement permettent un niveau raisonnable d'autofinancement des investissements (lire en page 2 un point sur le budget).

Fort des bons résultats de 2009, le conseil municipal a décidé de contenir l'augmentation des impôts à celle de l'inflation. Dans le cadre de la Communauté de Communes, cette même position a été défendue par les délégués de Noailan qui ont également voté pour une non augmentation de la redevance des ordures ménagères.

La vitalité d'une commune existe grâce à ses équipes permanentes et au dynamisme des associations dont vous trouverez quelques échos dans ce bulletin.

Deux nouveaux visages viennent également de compléter notre équipe d'agents municipaux : Sylvie SENE comme agent de la citoyenneté et Emmanuel ALBIAC comme agent technique d'environnement. Nous leur souhaitons de mener à bien leur mission.

Enfin, je voudrais vous faire part de la démission, pour raisons personnelles, de François Griffon du Conseil Municipal. Nous le regretterons et je le remercie pour son implication des deux premières années de notre mandat.

Bonne lecture à tous !!!

Laurence Harribey, Maire

MAIRIE

Heures d'ouverture

Rappel des heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi 8h30 – 12h30 & 14h00 – 19h00

Mardi 8h30 – 12h30 & 14h00 – 17h00

Mercredi 8h30 – 12h30 & 14h00 – 17h00

Jeudi 8h30 – 12h30 Fermeture l'après-midi

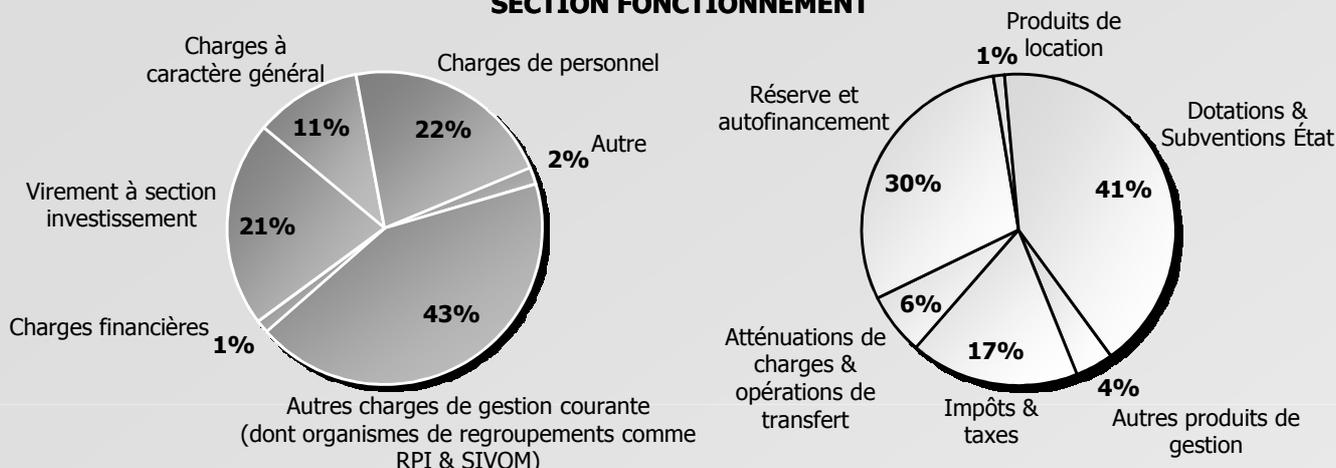
Vendredi 8h30 – 12h30 & 14h00 – 17h00

BUDGET

LE BUDGET GENERAL

La section de fonctionnement, comme son nom l'indique, regroupe toutes les dépenses et recettes relatives au fonctionnement de la commune. Le budget global de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de 923 855€.

SECTION FONCTIONNEMENT



SECTION INVESTISSEMENT

Les grands projets d'investissements pour 2010 sont les suivants :

<u>reports projets 2009 non réalisés</u>		<u>nouveaux projets</u>	
Achat et réhabilitation maison Bedens	55 000 €	Travaux bâtiments communaux (dont local jeunes et bibliothèque)	115 000 €
Aménagement Jeux site du City Stade	5 000 €	Travaux connexes (suite réorg. foncière)	30 000 €
Étude convention Aménagement Bourg	20 000 €	Matériels roulant	16 000 €
		Remboursement matériel réfectoire	35 500 €

Ces investissements seront financés pour une part, par les subventions (État, DGE (Dotation Globale d'Équipement), CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Conseil Général et FCTVA (Fonds de Compensation de TVA)) et pour partie par ressources propres issues des excédents reportés et excédents de fonctionnements versés à la section Investissements.

LES BUDGETS ANNEXES

La caisse des écoles :

Du fait de la réforme statutaire du RPI, ce budget est mis en sommeil car la totalité des dépenses relatives à l'école sont maintenant de la compétence du RPI (les dépenses se retrouvent par contre dans le budget général au poste « autres charges de gestion courante ». Le coût du RPI pour la commune de Noailan est de l'ordre de 130 000€).

Le budget de l'assainissement :

Total « fonctionnement » : 241 933 €

DEPENSES

Entretien et sous-traitance VEOLIA	60 000 €
Charges financière Rbt Emprunt	8 000 €
Charges exceptionnelles imprévues	11 866 €
Amortissements	22 067 €
Virement à la sect° investissement	140 000 €

RECETTES

Redevances & Ventes	113 600 €
Dotations / Participations	100 000 €
Opération d'ordre	28 333 €

Total « investissement » : 1 533 521 €

DEPENSES

Immobilisations en cours (station réseau)	1 329 825 €
Dépenses financières (emprunts & dettes assimilés)	10 000 €
Dépenses imprévues	53 581 €
Opération d'ordre de transfert	28 333 €
Report de solde	111 782 €

RECETTES

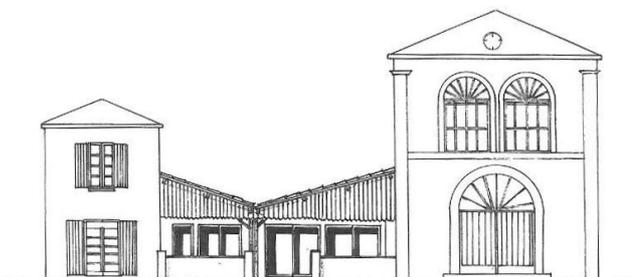
Subvention d'investissement	872 167 €
Emprunts & Dettes assimilés	450 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	49 287 €
Virement de la section de fonctionnement	140 000 €
Opération de transfert entre section	22 067 €

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2010

Une maison de la citoyenneté et du lien social avec deux points d'accueil :

Volet 1

Une maison associative avec salle de lecture et point d'information.



Couverture de la cour adjacente à la salle de l'ancienne mairie et création d'une salle d'activités, salle de lecture, bibliothèque, ludothèque avec point d'information et accès public Internet.

Volet 2

Salle dédiée aux Activités « Jeunes »



Réhabilitation et aménagement intérieur d'une partie du bâtiment dit « local FIAT » située ruelle du Calvaire.

Lancement de l'étude pour la CAB (Convention d'Aménagement de Bourg) :

Ce dossier, qui fait partie des priorités annoncées de l'équipe « Noaillan Solidaire » avait été mis en attente suite à l'urgence du dossier Réfectoire, non prévu à l'origine et exigé par la restructuration du RPI. Mais nous avons cependant réactivé le dossier auprès du Conseil Général (financement à 50% de l'étude). Un groupe de travail associant les habitants de Noaillan a été créé pour l'étude avec les conseils du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) . L'étude sera donc lancée cette année 2010.

Le City Stade et l'aire de jeux d'enfants :

Inauguré en novembre 2009, le City Stade est très vite devenu un espace de jeux et de rencontres pour les jeunes du village. En ce début d'année, un élément supplémentaire est venu se rajouter : la table de ping pong.

Dans les mois à venir, il est prévu l'installation d'une aire de jeux d'enfants qui fera de ce lieu un pôle d'animations pour les jeunes de tout âge.

La table de ping-pong à côté du City Stade



Nouveau périmètre du site « Vallée du Ciron »

Le site « Vallée du Ciron » a été désigné pour intégrer le réseau européen de sites « NATURA 2000 » constitué en application de la directive « habitats ».

Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs, le périmètre du site initialement défini à l'échelle du 1/100 000^e a été redessiné pour tenir compte de l'échelle plus fine adoptée dans le document d'objectifs et de la volonté de le faire coïncider avec des limites physiques afin d'en faciliter la prise en compte par les acteurs locaux.

Toute modification de périmètre doit être soumise à la consultation des organes délibérants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

Superficie initiale : 3 637 ha / Superficie proposée : 3 378 ha

Dans sa réunion du 5 mai le conseil municipal de Noaillan a validé ce nouveau périmètre.

DEUX NOUVEAUX VENUS AU SERVICE DES HABITANTS

Mme Sylvie SENE a pris ses fonctions d'agent de citoyenneté, de lien social, en particulier pour élaborer un projet éducatif sur le temps de la cantine à l'école de Noailan, elle assurera également un lien avec les associations de la commune.



Mr Manuel ALBIAC, agent technique, aura pour mission l'entretien de l'ensemble des collecteurs et pompes de relevage, et dans quelques mois, le suivi technique de la future station d'épuration de la commune.

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarif et conditions de location de la salle des fêtes : habitants de la commune : 80€ + électricité
habitants hors commune : 330€ + électricité

Carte d'identité :

Les démarches ont été très largement simplifiées. En effet aucun acte d'état civil n'est nécessaire si vous disposez d'une pièce d'identité plastifiée, même périmée depuis moins de 2 ans; votre nationalité n'a plus à être vérifiée.

Passeport bio métrique :

Les mairies les plus proches délivrant les passeports sont Langon, Bazas et St Symphorien. Les dossiers à remplir sont à retirer au service habilité de ces mairies et à retourner avec 2 photos d'identités .

Attention ! Celles-ci devront être aux normes en vigueur et provenant d'un photographe ou d'un photomaton.

Personnes majeures : 86€ / Personnes mineures - de 15 ans : 17€ / Personnes mineures + de 15 ans : 42€

CITOYENNETE

Faisons en sorte de continuer à profiter de la convivialité qui règne dans notre village.

Soyons à l'écoute de l'autre.

Rappelons ici quelques règles de citoyenneté :

Propreté et respect

Ordures ménagères : un ramassage par semaine le mardi matin. Bien évidemment, en dehors de ces créneaux, il est impératif de ne pas laisser, notamment, des sacs plastiques le long des itinéraires de collecte.

Il existe, par ailleurs, deux emplacements de containers dans le cadre du tri sélectif, au Bourg et au quartier Terreforts. Bien évidemment, il ne faut laisser aucun objet (sacs plastiques, caisses, cartons...) près des containers.

Respect du voisinage (propriétés privées)

L'utilisation d'outils ou d'appareils pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, fait l'objet d'une réglementation très précise et n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables	8h30 ~ 12h & de 14h30 ~ 19h
les samedis	9h ~ 12h & de 15h ~ 19h
les dimanches et jours fériés	10h ~ 12h.

TRANCHES DE VIE

1° SEMESTRE 2010

NAISSANCES

CHAMORRO Gabrielle Ambre Sonya	02/01/10
GIRARD Zoé	15/01/10
LABROUSSE Eloïse	26/01/10
PELON Léo Anthony	14/02/10
JOHN Radjy Aslann Patrice	07/03/10
BLENKHORN Samuel George	21/03/10

DECES

DOUENCE Georgette	12/01/10
BEZIADE Jean Robert	13/01/10
VANPEPERSTRAETE Marc Georges Edgard	05/02/10
MONPONTET Irène	05/02/10
TURTAUT Françoise Marie Thérèse	15/02/10
TASTET André	18/02/10

VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle équipe s'est mise en place à la **bibliothèque** relayant ainsi le travail mené par l'ancienne équipe, qui a bien mérité de passer le relais. Merci à eux et bienvenue aux nouveaux.

Bureau

Présidente : Marie-Claude CAPS
Vice-présidente : Josiane SENTILHES
Trésorier : Claude MACE
Trésorière adjointe : Jeanne LECLERCQ
Secrétaire : Stéphanie SEGUIN

Permanences

Lundi 17h - 19h
Mardi 14h - 16h
Mercredi 15h - 17h
Samedi 10h - 12h

Cotisations

5€ par foyer fiscal si plusieurs membres de la même famille
3€ pour une personne seule dans le foyer fiscal

Projets

Accueil et partenariat avec les écoles
Monter des expositions, des animations et poursuivre les concours de poésies et de contes
Mettre en place un service d'aide au déplacement pour les personnes âgées
Créer une ludothèque

Mettre en place un espace multimédia avec accès internet pour tous
Étudier la mise en place d'un site internet
Relancer un club de lecture
Structure d'accueil pour les enfants

Merci de noter les membres du nouveau bureau de l'association « **Les ARGONAUTES** » (dances)

Président : Francis ALEXANDRE

Trésorière : Valérie LOBO

Secrétaire : José MORETO

Gala de fin d'année le 12 juin à la Salle des fêtes

TROIS NOUVELLES ASSOCIATIONS DANS NOTRE COMMUNE

« ARCHITEXTURES » :

qui a pour but de faire connaître et apprécier la civilisation du Sud-gironde, dans sa diversité.

Présidente : Monique PERRIN
Vice-présidente : Christiane FILLEAU
Trésorière : Geneviève MAILLARD
Secrétaire : Françoise BECHTEL

« SEMELLE DE TOUT » :

a pour vocation de promouvoir les musiques, chants et danses traditionnelles. Elle gère les activités du groupe de musique traditionnelle « Les Semelles » et anime des bals traditionnels ainsi que des ateliers d'initiation à la danse.

Président : Laurent MESARIC
Secrétaire : J.Luc CHEVALIE
Trésorière : Sarah VERGÉ

« ADIU » :

a pour objectif principal de promouvoir les technologies de l'information et de la communication en milieu rural, pour les mettre au service de la cohésion sociale.

Président : Marc MORELLE

Secrétaire : Florence HAMMAN

Trésorier : Philippe DEFRANCE

Consultez le : www.adiu.fr

LES AMITIÉS NOAILLANNAISES EN SORTIE

Pour la première fois depuis 20 ans, nos aînés se sont évadés de Noaillan pour leur repas de Printemps qui a eu lieu au Relais de SENCEY à Mazères le dimanche 11 avril.

Un déjeuner très agréablement animé par un chanteur qui a su faire revisiter avec beaucoup de gaieté tous les anciens classiques. Ce qui a permis à tous de revivre de très bons moments passés !

Avis aux amateurs...de nouveaux adhérents seraient les bienvenus.

Contact : **Mme LECLERCQ 05 56 25 30 24**



Les « Spice-Girls » des Amitiés Noaillannaises

DES RALLYES POUR MIEUX CONNAÎTRE LA COMMUNE ET LE CANTON

L'association « **Bien Vivre à Noaillan** » renforcée par l'association « **Lou Pecs** » VTT a organisé son deuxième rallye découverte de Noaillan. Par une belle matinée, 11 équipes (dont 3 vététistes) se sont élancées dans les bois et sur les routes entre Antonion et La Saubotte. Comme l'an passé des jeux et des charades ont émaillé ce parcours qui, aux dires des participants, s'est avéré très agréable et sans trop de difficultés, même pour les enfants.

Bravo aussi à nos jeunes vététistes qui, sur un parcours légèrement plus long, se sont bien débrouillés.

De nombreux lots ont été remis aux différents gagnants et participants avant le traditionnel verre de l'amitié suivi du repas type auberge espagnol. Merci aux organisateurs et à toute l'équipe à qui nous disons à l'année prochaine pour une nouvelle découverte de notre village.

L'AG de l'association s'est tenue le 4 mai dernier et le bureau a été reconduit.

A noter pour 2010 :

Journée Propre le 5 juin & Pique-nique inter-associations le 27 juin

2^{ème} EDITION DU RALLYE VOITURE organisé par le **Comité des fêtes** le samedi 8 mai.

Une journée très réussie constituée de questions réponses dans chaque ville étape, un pique-nique convivial dans le sympathique petit village médiéval de Rions.

Une agréable journée pleine de découvertes qui s'est terminée par une remise de récompenses suivi d'un apéritif.

Prochaine date à retenir :

le samedi 10 juillet - Salon Bio et Bien être sur le site d'Antonion.

FOYER RURAL FOIRE DE MAI

Une météo froide pendant toute la journée et l'inévitable averse en fin de matinée n'a pas empêché la venue d'une assistance tout au long de la journée pour visiter les nombreux stands. Le nombre d'exposants de la Foire était équivalent à celui des années précédentes malgré l'absence de trois gros fleuristes, et on comptait plus d'une vingtaine de participants au vide grenier. Merci à toutes les personnes de bonne volonté dont l'aide fut précieuse pour l'organisation de cette journée et **rendez vous le 26 septembre sur la place du bourg.**



Pour la première fois Noailan participera aux journées Européennes du Patrimoine le samedi 18 septembre 2010. A ce jour, un partenariat entre l'Association « Noailan Histoire et Patrimoine » et la municipalité est à l'étude.

**Pour clore cette journée, Noailan recevra « Les Chœurs Basques » :
ETXEKOAK (voix masculine) & EGUSKI-LORÉ (voix féminine)**

ECOLE

MISE EN PLACE D'UN PROJET ÉDUCATIF

Depuis le 1er avril, Sylvie SENE accompagne les enfants pendant leur temps de repas à la cantine.

Après une information collective dans chaque classe avec un large rappel de quelques règles de base de la citoyenneté, après avoir envoyé un mot d'information aux parents, nous sommes heureux de constater une nette amélioration !

Nous tenons absolument à ce que ce moment de repas redevienne un moment agréable pour tous !

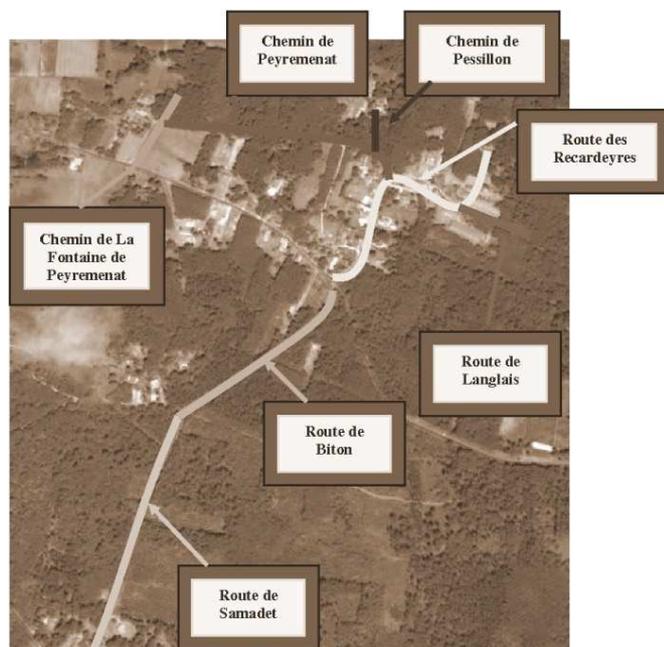
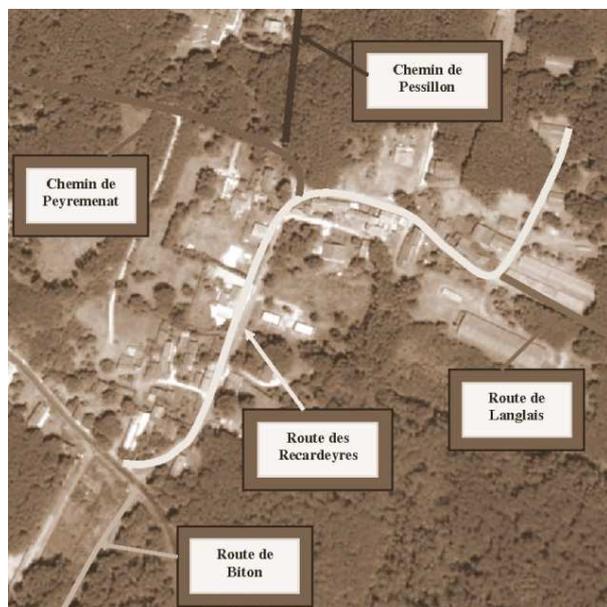


NOAILLAN VU PAR LES ENFANTS de l'accompagnement à la scolarité

Ce projet a débuté en 2007 et vient tout juste de toucher à sa fin. Ces activités de découverte se sont déroulées sous forme de stages pendant les petites vacances scolaires. L'objectif principal était de faire découvrir aux enfants leur territoire, afin de mieux se l'approprier et par conséquent mieux le respecter. Les enfants se sont transformés en reporter et ont joué ainsi les explorateurs ruraux !!!



NOMS DE RUE : QUARTIERS BITON - LANGLAIS



LES QUADS...

Le quad est un engin tout terrain à moteur, prisé des particuliers, comme des professionnels. Utilisé principalement pour les loisirs, il est cependant de plus en plus présent dans les exploitations agricoles pour effectuer certains travaux. Son utilisation n'est toutefois pas sans poser quelques problèmes. Il y a lieu en effet de distinguer les quads homologués, qui peuvent circuler sur la voie publique, et les quads non homologués.

L'accès des quads, même homologués, est interdit sur les routes à accès réglementés, ainsi que sur les autoroutes.

Il est nécessaire que le quad soit homologué pour pouvoir circuler sur la voie publique.

La circulation sur les terrains privés :

Les quads qui ne sont pas homologués, ne peuvent donc être immatriculés. Dans ce cas, seule la circulation sur des terrains privés, c'est-à-dire non ouverts à la circulation publique, est autorisée.

Ils ne sont pas habilités à traverser une route ouverte à la circulation publique.

Ils doivent donc être remorqués pour se déplacer d'une propriété à l'autre.

Néanmoins, la circulation sur les terrains privés est soumise à certaines obligations.

Obligation d'assurance :

Le quad homologué ou non est soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité civile automobile, qu'il circule en lieux ouverts ou non à la circulation publique.

TRAVAUX DE LA STATION

Depuis le mois de décembre le dossier de demande de défrichement pour la station était entre les mains de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - ex DDAF). Nous venons de recevoir l'autorisation officielle et pouvons donc déposer le permis de construire et commencer le défrichement de la zone (6000m).

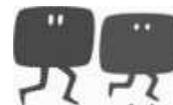
TRAVAUX CONNEXES

Le cabinet CERCEAU a remis à la municipalité son rapport concernant les deux seules entreprises ayant répondu à la demande de travaux connexes liés à la réorganisation foncière. Le dernier conseil municipal du 5 mai a validé le choix de l'entreprise retenue (MONTIEUX ET FILS TRAVAUX) et pour l'option M. FREGE.

Rappel : suite à la défection de la subvention du Conseil Général pour l'ensemble des Travaux Connexes, le Conseil municipal avait décidé de ne réaliser que la partie HYDRAULIQUE des travaux et sur une durée de 2 années. Cette année sont programmés les travaux de première urgence. **Les personnes touchées par les travaux ont été averties par la Mairie.**

Début des travaux le lundi 31 mai

TOUS AU NUMERIQUE



Comme vous le savez, la Gironde passera au tout numérique en mars 2011, mais depuis le 6 mai dernier, CANAL+ a pris les devants en basculant d'ores et déjà tous ces programmes en clair.

Qu'est ce que le numérique ? – Il s'agit du remplacement de la diffusion hertzienne (antenne râteau) par une diffusion hertzienne terrestre numérique.

Pourquoi passer à la télévision numérique ? – Plus de chaînes nationales et locales gratuites, plus de qualité et plus de services

Qui est concerné ? – Tous les postes de télévision recevant uniquement les 6 chaînes nationales et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure sont concernés.

Comment recevoir la télévision numérique ? – Il faut disposer d'un des modes de réception suivants : TNT par antenne râteau, câble, satellite ou ADSL

Mais avant d'agir, il faut s'informer et faire un diagnostic de votre installation.

Le dossier complet est disponible pour consultation à la mairie.

Centre d'appel

0 970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

Site internet : www.tousaunumerique.fr

AU SUJET DES MOUSTIQUES

E.I.D ATLANTIQUE

Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Atlantique

L'EID Atlantique est un Établissement Public chargé par les Conseils Généraux adhérents d'assurer la lutte contre les moustiques. Cette mission de service public - supprimer les nuisances dues aux moustiques - s'organise, en fonction des milieux, autour de quatre axes majeurs :

- contrôle des larves en milieu marécageux dans les zones touristiques pour garantir la qualité de l'accueil,
- contrôle des larves en milieu urbain dans des secteurs ciblés (fossés, égouts, ...),
- réhabilitation et entretien des marais en collaboration avec les sauniers, des claires avec des ostréiculteurs, ...
- gestion des milieux.

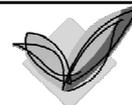
La prolifération des moustiques sur le département de la Gironde induit une nuisance pour la population et comporte des risques sanitaires, qui peuvent favoriser l'introduction de maladies vectorielles.

Traversé par le Ciron, un site favorable à la reproduction, Noailan a décidé d'adhérer à l'EID Atlantique afin de bénéficier de l'expertise et du savoir faire des techniciens en matière de démoustication.

Trente-six autres communes de la Gironde sont également adhérentes dont quatre dans notre secteur : Léogeats, Pujols-sur-Ciron, Sauternes et Villandraut. En ce qui concerne la zone de Noailan, aucune date pour la démoustication n'est encore arrêtée; en effet l'intervention dépend essentiellement de la météo.

Pour plus d'informations, un dossier complet est à votre disposition en mairie .

UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE DE NOAILLAN



L'énergie solaire photovoltaïque est l'une des énergies de l'avenir. La France qui dispose du cinquième gisement solaire européen s'est engagée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement à porter la part des énergies renouvelables à au moins 23% de la consommation d'énergie finale d'ici 2020. Deux types de projets s'offrent pour tenir ces objectifs : le développement de projets liés aux toitures pour des petites productions d'une part et le développement de fermes photovoltaïques d'autre part.

Un enjeu économique et écologique pour les communes.

La région aquitaine par ses caractéristiques climatiques est de fait, une région de plus en plus prisée pour le montage de projets photovoltaïques et les sollicitations se sont quelque peu accélérées ces derniers mois. Nombre de propriétaires habitant Noaillan ont déjà pris le pari d'un contrat de production et de revente d'électricité en mettant des panneaux sur leur toiture.

Mais d'autres projets visant l'implantation de fermes photovoltaïques se précisent sur le territoire de la Communauté de communes. Six communes du canton dont Noaillan ont en effet été sollicitées pour des projets allant de 20 à 70 hectares impliquant des parcelles communales et privées. L'implantation de telles fermes est déterminée par l'accès aux postes sources ce qui en limite en même temps le développement.

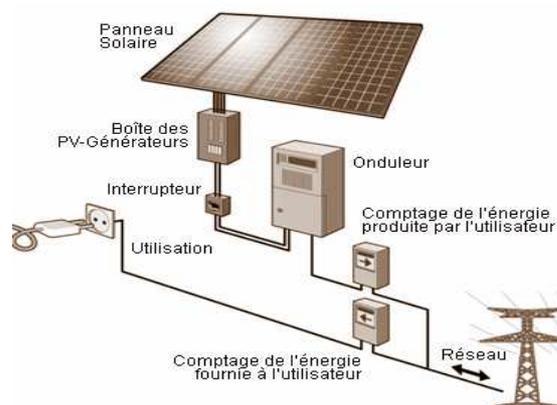
Les élus sont conscients de l'intérêt et de l'enjeu que représente le développement de l'activité photovoltaïque surtout au lendemain d'une catastrophe telle que KLAUS. Si de tels projets ne créent pas ou peu d'emplois, les recettes économiques ne sont pas négligeables via la location des parcelles publiques, la fiscalité foncière et la fiscalité de l'activité économique.

La nécessaire maîtrise de ces projets.

Mais l'enjeu est bien d'éviter la concurrence, de garantir la maîtrise de notre espace et le partage de la ressource qui suppose tout de même d'utiliser les réseaux existants qui ont été financés par l'argent public. Dans cet esprit, les élus de la communauté de communes, ont décidé d'agir de manière coordonnée sur le territoire et ceci dans le cadre des règles communes adoptées par le Pays Landes de Gascogne lors de son assemblée générale de mars dernier. Les éléments essentiels de ce cadre d'action sont les suivants : permettre l'implantation de nouveaux projets tout en préservant l'intérêt général, la solidarité intercommunale et la valeur paysagère de notre territoire avant tout forestier, rechercher les sites les plus opportuns, favoriser la coordination des projets et la mutualisation des ressources à l'échelle intercommunale, organiser la solidarité territoriale à partir des postes sources, préserver la valeur paysagère et environnementale des territoires, inscrire le projet dans une zone dédiée du document d'urbanisme, prévoir le mode de réhabilitation à l'issue de l'exploitation ou en d'abandon de l'exploitation, et privilégier les partenariats public-privé.



Dans ce cadre, le Conseil Municipal de Noaillan s'est prononcé en faveur du lancement des études d'un projet dans la zone Lande de Prat qui associerait parcelles privées et publiques. Ce projet s'il se réalise, supposera une modification du règlement d'urbanisme (compétence exercée par la CdC après avis communal) sous contrôle préfectoral puisque tout projet de cette nature suppose une déclaration d'intérêt général par décision du Préfet. Nous n'en sommes qu'aux prémices et si le projet devait déboucher, il se réaliserait pour 2012 avec les premières retombées économiques pour 2013/2014.



LES JEUNES BIENTÔT EN VACANCES

Programme d'Été de la Communauté de Communes de Villandraut

Pour les petits : Sorties à la journée, une nuitée camping, piscine, mini séjours, activités manuelles ...

Pour les plus grands : mini séjours plage, raid canoë, rencontre jeunesse, sorties à la journée, Sports vacances ...

Tous les renseignements sur www.cc-villandraut.fr ou par téléphone au **05 56 25 85 55**

ACTIVITES NAUTIQUES avec encadrement qualifié

Base du Pont bleu / Renseignements au **05 56 25 86 13**

Balades au fil de l'eau en Canoë-kayak

Activités de pleine nature (Courses, Rallye découverte, Randonnées guidées, Jeux traditionnels)

Activités en gestion libre (cours d'orientation, Volley-ball)

PISCINE (05 56 25 34 67)

Les horaires : de 11h à 12h30 et de 15h00 à 19h00

Les matinées ouverture au public par une ligne d'eau / Fermeture le Lundi